

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 96

présenté par
Mme Ménard**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 66, supprimer les mots :

« , en particulier de l'Alliance atlantique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Selon le général Mattis, secrétaire de la Défense américaine, « la défense commune est une mission pour l'OTAN et pour l'OTAN seule ». Quant à Katie Wheelbarger, chargée de la sécurité internationale au DoD, déclarait quant à elle que « l'initiative européenne ne doit pas enlever des activités et des moyens à l'OTAN ».

La politique actuelle du gouvernement n'est pas cohérente. D'un côté elle veut développer une Europe de la Défense forte et autonome et en même temps elle veut rendre plus étroite notre coopération au sein de l'OTAN alors que les États-Unis considèrent l'Union européenne comme une rivale qu'il faudrait contrôler.